



# DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT

## Objet : Demande de subvention pour le recrutement d'un manager de ville

L'an deux mille vingt, le 10 décembre, le Conseil d'Administration de l'EPIC Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 30 novembre 2020

#### Présents:

- Xavier PARIS, Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Stephan PEY, Vice-Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Ludovic DUCOURAU, Adjoint au Maire Ports
- Corine CAZADE, Conseillère municipale déléguée à la culture
- Corinne GAUTIEZ, Conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Jean-Pierre PETIT, Conseiller municipal
- Kevin LANGLADE, Conseiller municipal
- Olivier PAINCHAULT, Conseiller municipal
- Michel CARRARA, gérant du parc La coccinelle
- Arnaud QUENOUILLE, commerçant
- Dominique POIRIER, président de l'association ATGM
- Patrice ZUBIETA, ancien artisan

#### Absents excusés :

- Sandra PEIGNON donne procuration à Xavier PARIS
- Vincent HAUSSEGUY donne procuration à Michel CARRARA
- Grégory DEBORD

Le Conseil Municipal de Gujan-Mestras a fait évoluer en juin 2020, les statuts de l'EPIC Office de Tourisme de Gujan-Mestras pour créer Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT.

La ville a ainsi souhaité, dès 2020, élargir le périmètre d'intervention de l'EPIC avec la création d'un Office du Commerce et de l'Artisanat. Ce nouvel organisme a pour objectifs de :

- Mener des actions de promotion du commerce et de l'artisanat local
- Mettre en place des animations commerciales de quartiers sur l'ensemble de l'année
- Assurer l'interface et le lien entre les acteurs économiques de la commune et les partenaires institutionnels
- Mettre en place des actions de formation au bénéfice des commerçants et artisans locaux.



En cette période de crise sanitaire où les commerçants et artisans sont durement impactés, la mise en place de solutions numériques pour permettre une meilleure visibilité et accessibilité à l'offre commerciale du territoire constituera une priorité.

Afin de mener ces missions, Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT a recruté un manager de ville qui prendra ses fonctions le 6 janvier 2021. Le Manager de ville sera le relais et le contact direct des commerçants et il assurera toute l'ingénierie nécessaire pour réaliser les actions de diagnostics, de promotion, d'animation, de mise en réseau et de formation.

Dans le cadre du plan de numérisation de l'Economie, l'Etat apporte un soutien financier pour les entreprises et commerces. Au sein de ce programme, il est prévu une aide pour soutenir le recrutement de managers de ville, en charge du déploiement des actions précédemment citées. Le montant de cette aide, gérée par la Banque des Territoires, s'élève à 40 000 € sur 2 ans.

Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT souhaite se positionner dès maintenant pour bénéficier de cette subvention.

En conséquence, je vous demande de :

- Solliciter auprès des services instructeurs du dispositif instauré par l'Etat une subvention de 40 000 € pour le recrutement du manager de ville.

 Autoriser le Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT et son directeur à engager toutes les démarches utiles et signer tous documents nécessaires à l'attribution de cette aide.

### DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT

1 8 DEC. 2020
SOUS-PREFECTURE
D'ARCACHON